RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00489
Numéro SIREN : 478 417 868
Nom ou dénomination : ABC.DER-DURET

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2024 sous le numéro de dépôt 3338

DocuSign Envelope ID: BDF941C8-6999-4AF2-8FBA-5A2F3B4616E6

ABC.DER-DURET
Société par actions implifiée
Au capital de 10 000,00 €
Siège social : 51-57 rue du Barbâtre
51100 REIMS
478 417 868 RCS REIMS
- - -

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 15 mai 2024

- - -

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE
LE QUINZE MAI
A 15 heures 30
AU SIEGE SOCIAL

Monsieur Sébastien SMETRYNS, agissant au nom, pour le compte et en qualité de Gérant de la société LS AVEN, laquelle est associée unique de la société ABC.DER-DURET, pour être propriétaire de la totalité des 100 actions de 100 € chacune, entièrement libérées, émises par cette dernière.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES PORTANT :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire – fixation de ses pouvoirs – Rémunération
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION – DESIGNATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT – POUVOIRS – REMUNERATION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Régis DURET de ses fonctions de Président avec effet à la date de ce jour, et nomme en son remplacement, pour une durée illimitée :

La société LS AVEN
Société à responsabilité limitée
Siège social : VILLEBON-SUR-YVETTE (91) 3 rue de l'Avenir
927 486 167 RCS EVRY

A ce titre, le Président dirige la société et la représente à l'égard des tiers.

Il est investi de tous les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans les limites de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par la loi et les statuts à l'associé unique ou à la collectivité des associés.

Les dispositions des statuts limitant ses pouvoirs sont inopposables aux tiers.

DocuSign Envelope ID: BDF941C8-6999-4AF2-8FBA-5A2F3B4616E6

Dans ses rapports avec les tiers, le Président engage la société même par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer, compte tenu des circonstances, la seule publication des statuts ne suffisant pas à constituer cette preuve.

Le Président pourra déléguer à toute personne de son choix certains de ses pouvoirs pour l'exercice de fonctions spécifiques ou l'accomplissement de certains actes.

DEUXIEME DECISION - REMUNERATION DU PRESIDENT

L'associée unique décide de surseoir à statuer sur la rémunération à accorder à la société LS AVEN, en contrepartie de l'exercice de ses fonctions de Président.

La société LS AVEN bénéficiera toutefois du remboursement des divers débours (frais de mission, représentation, déplacement) exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

TROISIEME DECISION – POUVOIRS

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra, notamment de dépôt.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DE TOUT CE QUE DESSUS il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par docusign, après lecture, par Monsieur Sébastien SMETRYNS au nom de l'associée unique.

Le présent extrait est signé par Monsieur Sébastien SMETRYNS dans le cadre du processus de signature électronique (conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil) certifié par l'Autorité de Certification « DocuSign ».

Monsieur Sébastien SMETRYNS reconnait à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et confère date certaine à la signature du présent extrait au 15 mai 2024.

DocuSigned by:
Sébastien SMETRYNS
8A6BFBAFF5CC4EC...
Monsieur Sébastien SMETRYNS